

## **Le dernier plan « Hollande » pour lutter contre le chômage. Toujours plus mais quels moyens?**

### **Un nouvel effort supplémentaire pour les agent-e-s de Pôle emploi qu'il faudra bien reconnaître !**

Lors de ces vœux au CESE (conseil économique et social), le président Hollande a annoncé l'état d'urgence économique et social dans tout le pays. Il a certainement raison, mais pour le SNU, les choix économiques qu'il a orchestrés depuis 2012 ne sont pas les bons. Des aides de près de 40 milliards d'euros ont été accordées aux entreprises, de type CICE, sans véritable contrôle ni contrepartie, figeant toute relance salariale. Notre économie est au point mort, seule la politique de l'offre peut changer la donne, en remettant en cause les politiques budgétaires européennes, et le dumping social qu'elles engendrent. **Ce sont les choix économiques désastreux d'une politique d'inspiration néo-libérale qui sont les véritables causes de la hausse du chômage, pas les salarié-e-s ni les chômeur-euse-s qui en sont les victimes et pas non plus Pôle emploi.** Où sont les embauches promises par le MEDEF (sa véritable représentativité réelle auprès des entreprises mérite-t-elle d'ailleurs un tel poids dans les décisions prises?) en contrepartie notamment du pacte de responsabilité ?

Proposer 500000 formations, c'est un premier pas, d'autant que la moyenne prévue pour chacune se situe entre 300 et 500h et qu'elle est plus satisfaisante que la moyenne de celles du plan précédent. Nous rejoignons le directeur Général de Pôle emploi lorsqu'il dit qu' : « une augmentation massive des formations des demandeurs d'emploi est une excellente nouvelle qu'il faut saluer ». Rappelons cependant que le milliard prévu pour la formation des demandeurs d'emploi n'est qu'une goutte d'eau au regard du montant faramineux des aides accordées aux entreprises sans efficacité prouvée. Mais lorsque le directeur général considère que c'est « un investissement structurel », nous ne le rejoignons pas. Pour le SNU, ce nouveau plan est plutôt conjoncturel, et il s'ajoutera aux missions habituelles qui ne diminueront pas.

Prétendre que « la nouvelle organisation mise en place permettra de libérer du temps aux conseillers » est illusoire. Seul un renforcement significatif des effectifs de Pôle emploi permettrait de répondre de manière qualitative satisfaisante aux objectifs annoncés. Contrairement à ce que dit le directeur général : « nous voulons être jugés sur nos résultats, pas sur nos moyens », le SNU considère que pour remplir les missions actuelles les effectifs sont déjà insuffisants. Comment obtenir des résultats sans les moyens nécessaires ? Comment accueillir, orienter, conseiller et former 500000 personnes de manière satisfaisante dans un temps limité, en plus des activités réalisées quotidiennement qui ne diminuent pas, alors que la nouvelle organisation tant vantée par le directeur général prévoit la réduction d'ouverture des agences l'après-midi ?

Si le directeur général considère que « la notion de portefeuille est aujourd'hui obsolète » et que « la taille de ces derniers ne l'intéresse pas et ne disent rien sur l'efficacité », tout en reconnaissant par ailleurs l'augmentation de cette taille, nous considérons pour notre part, au contraire, que cette forte augmentation génère des conditions de travail de plus en plus difficiles. Est-ce à dire que le directeur général ne retient que l'efficacité, sans tenir compte des conditions de travail des agent-e-s sous son autorité, conditions qui ne l'intéresseraient donc pas ?

**C'est pourquoi, nous appelons le directeur général à prendre toutes les mesures pour renforcer le pouvoir d'achat du personnel de Pôle emploi.**

**Le SNU exige une négociation salariale à la hauteur des enjeux et prenant en compte les efforts réalisés chaque jour par tous les collègues sur cette période.**